

programme de suivi des odeurs en Basse-Loire bilan de la 4^{ème} année, mai 2018 à avril 2019

Air Pays de la Loire publie sur son site www.airpl.org les résultats de la 4^{ème} année de veille olfactive menée en Basse-Loire, dans le cadre de son programme de suivi des odeurs.

Air Pays de la Loire a lancé en 2015, en Basse-Loire, avec des associations de riverains, des industriels, des élus et l'appui de la société Osmanthe, un programme de suivi des odeurs visant à diagnostiquer puis, à long terme, à améliorer la situation odorante de plusieurs communes (Donges, Montoir-de-Bretagne, Paimbœuf et Corsept).

19 nez bénévoles ont été formés à la méthode du langage des nez[®] et ont réalisé des olfactions (relevés d'odeurs) ayant permis :

- de faire un état des lieux des perceptions olfactives sur le territoire de la Basse-Loire ;
- d'établir des liens entre les observations et les sources des odeurs pour agir avec efficacité au niveau des sites contributeurs.

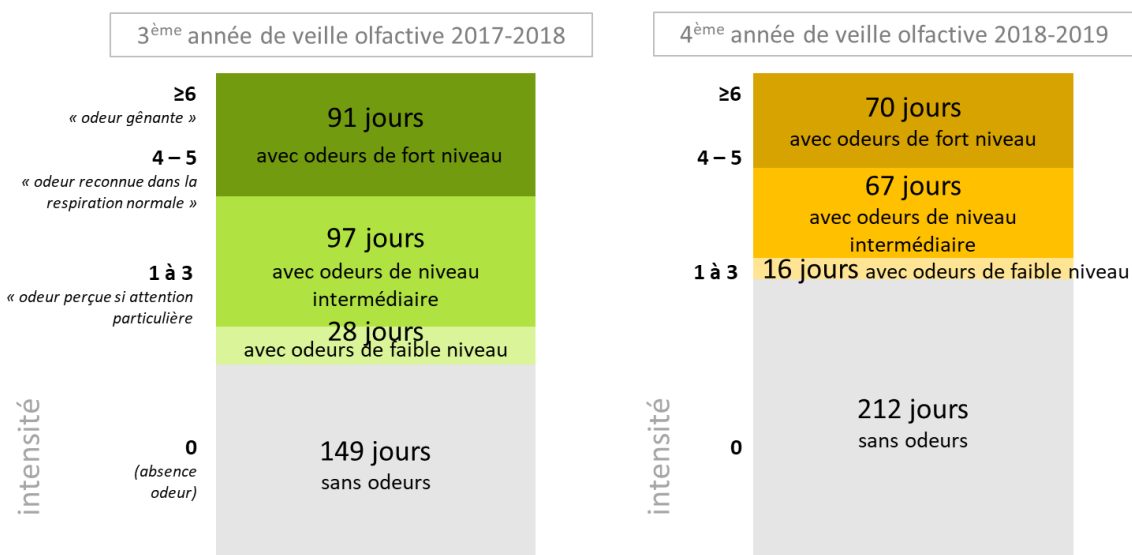
Des premiers bilans ont été réalisés en 2015, 2016, 2017 et 2018.

A l'issue de la 4^{ème} **année de veille olfactive**, entre mai 2018 et avril 2019, Air Pays de la Loire dresse un bilan de l'évolution des odeurs sur le territoire.

Une diminution du nombre de journées odorantes

Lors de la 4^{ème} année de veille, 153 journées ont été concernées par des perceptions odorantes soit environ 42% des jours, c'est moins qu'à la période précédente (216 journées, 60% des jours). Pour rappel en 1^{ère} période, 234 journées avaient été concernées, soit 64% et en 2^{ème} période, 181 journées soit 50%.

Parmi les 153 journées odorantes, 70 journées ont fait l'objet de perceptions d'odeurs de forte intensité, soit moins que lors de la période précédente (91 jours en 3^{ème} période) mais plus que les deux premières périodes (36 jours la 1^{ère} période et 49 jours la 2^{ème}).



Des odeurs liées aux installations industrielles proches

Les notes odorantes perçues, toutes intensités confondues, sont les suivantes :

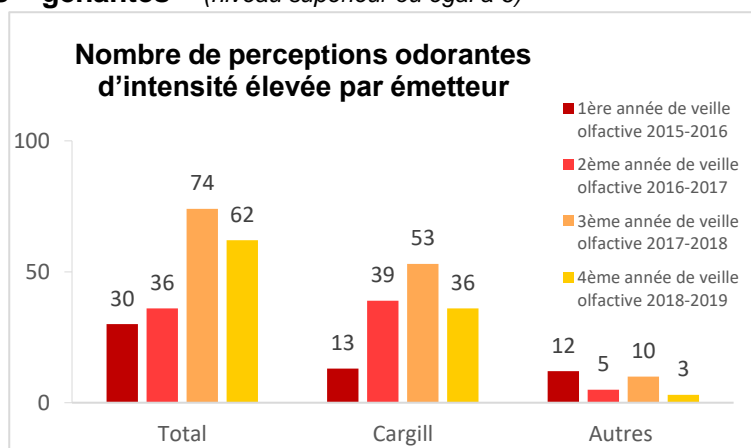
- notes soufrées : elles constituent comme à la période précédente le fond odorant de la zone d'étude et sont liées principalement à l'activité de la raffinerie Total (site de Donges) ;
- sulfurool : représentatives de Cargill (site de Montoir-de-Bretagne) ;
- notes phénolés, pyrogénées : dont les origines sont communes à Total et Cargill, ou liées à d'autres sources situées dans la zone ;
- autres : pouvant provenir de l'environnement de la Basse Loire (épandage), ou encore des perceptions irritantes pouvant provenir des émissions d'industriels (dont Yara).

Une diminution des perceptions odorantes « gênantes » (niveau supérieur ou égal à 6)

On observe pendant la 4^{ème} période de mesure une diminution du nombre de perceptions odorantes de forte intensité, liées à l'ensemble des émetteurs.

Parmi ces odeurs d'intensité élevée, « gênantes » :

- 61% sont liées à la raffinerie Total ;
- 36% à Cargill ;
- 3% à d'autres sources.



Un objectif d'amélioration de la situation olfactive

Lors des perceptions d'odeurs de forte intensité, les nez informent via une plateforme web, Air Pays de la Loire qui identifie l'émetteur concerné et l'informe rapidement afin de lui permettre de déclencher en interne des actions d'identification de la source et de remédiation. Au sein de Total, l'origine de la nuisance est détectée pour 86% de ces signalements ; et 11% au sein de Cargill. Ces structures activent des processus internes visant à mettre en place des actions correctives à court, moyen et long termes.

Pour en savoir plus sur les actions mises en œuvre par ces industriels, nous vous invitons à les contacter :

- Contacts presse CARGILL :
-Olivier Astorg : 01 55 34 99 86 - 06 60 72 46 91
-Nadia Hamidouche : 01 55 34 99 81 - 06 77 27 72 13
- Contact presse TOTAL : Nathalie Deschamps - 02 40 90 56 26

De nouveaux nez formés en 2018 pour compléter le dispositif

Pour renforcer l'équipe de nez bénévoles, des personnes supplémentaires ont été formées entre juin et juillet 2018, notamment au sud de l'estuaire, afin d'avoir une meilleure représentation du paysage odorant dans cette zone.

Cette nouvelle équipe a été intégrée à la démarche en septembre 2018. L'objectif étant de densifier les observations, de renforcer la compréhension de la situation et d'évaluer l'impact des actions entreprises par les industriels pour diminuer leur empreinte olfactive.

contact presse Air Pays de la Loire

contact@airpl.org - 02 28 22 02 02